(192)

N° 17.296

RECUEIL

D'ESTAMPES

POUR

LA NOUVELLE HÉLOÏSE,

AVEC

Les Sujets des mêmes Eſtampes, tels qu'ils ont été donnés par L'ÉDITEUR.

A PARIS,

Chez DUCHESNE, Libraire, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LXI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

SUJETS D'ESTAMPES.

LA PLUPART de ces Sujets ſont détaillés pour les faire entendre, beaucoup plus qu'ils ne peuvent l'être dans l'exécution : car pour rendre heureuſement un deſſein, l'Artiſte ne doit pas le voir tel qu'il ſera ſur ſon papier, mais tel qu'il eſt dans la nature. Le crayon ne diſtingue pas une blonde d'une brune, mais l'imagination qui le guide doit les diſtinguer. Le burin marque mal les clairs & les ombres, ſi le Graveur n'i-

magine auſſi les couleurs. De même dans les figures en mouvement, il faut voir ce qui précede & ce qui ſuit, & donner au tems de l'action une certaine latitude ; ſans quoi l'on ne ſaiſira jamais bien l'unité du moment qu'il faut exprimer. L'habileté de l'Artiſte conſiſte à faire imaginer au Spectateur beaucoup de choſes qui ne ſont pas ſur la planche ; & cela dépend d'un heureux choix de circonſtances, dont celles qu'il rend font ſuppoſer celles qu'il ne rend pas. On ne ſauroit donc entrer dans un trop grand détail quand on veut expoſer des Sujets d'Eſtampes, & qu'on eſt abſolument ignorant dans l'art.

Au reſte, il eſt aiſé de comprendre que ceci n'avoit pas été écrit pour le Public ; mais en donnant ſéparément les eſtampes, on a cru devoir y joindre l'explication.

QUATRE ou cinq perſonnages reviennent dans toutes les planches, & en compoſent à peu près toutes les figures. Il faudroit tâcher de les diſtinguer par leur air & par le goût de leur vêtement, enſorte qu'on les reconnût toujours.

1. JULIE eſt la Figure principale. Blonde, une phyſionomie douce, tendre, modeſte, enchantereſſe. Des graces na-

turelles ſans la moindre affectation : une élégante ſimplicité, même un peu de négligence dans ſon vêtement, mais qui lui ſied mieux qu'un air plus arrangé : peu d'ornemens, toujours du goût ; la gorge couverte en fille modeſte, & non pas en dévote.

2. CLAIRE ou la Couſine. Une brune piquante ; l'air plus fin, plus éveillé, plus gai ; d'une parure un peu plus ornée, & viſant preſque à la coquetterie ; mais toujours pourtant de la modeſtie & de la bienſéance. Jamais de panier ni à l'une ni à l'autre.

3. S^t. PREUX ou l'ami. Un jeune homme d'une figure ordinaire ; rien de distingué ; seulement nne physionomie sensible & intéressante. L'habillement très-simple : une contenance assez timide, même un peu embarrassé de sa personne quand il est de sang-froid ; mais bouillant & emporté dans la passion.

4. LE BARON D'ETANGE ou le père : il ne paroît qu'une fois, & l'on dira comment il doit être.

5. MILORD EDOUARD ou l'Anglois. Un air de grandeur qui vient de l'ame plus que du rang ; l'empreinte du courage &

de la vertu, mais un peu de rudeſſe & d'âpreté dans les traits. Un maintien grave & ſtoïque ſous lequel il cache avec peine une extrême ſenſibilité. La parure à l'Angloiſe, & d'un grand Seigneur ſans faſte. S'il étoit poſſible d'ajouter à tout cela le port un peu ſpadaſſin, il n'y auroit pas de mal.

6. M. DE WOLMAR, le mari de Julie. Un air froid & poſé. Rien de faux ni de contraint; peu de geſte, beaucoup d'eſprit, l'œil aſſez fin; étudiant les gens ſans affectation.

Tels doivent être à peu près les caractères des Figures. Je paſſe aux ſujets des Planches.

H. Gravelot inv. N. Le Mire 1760.

Le premier baiser de l'amour.

PREMIERE ESTAMPE.

Tome I. *Lettre* XIV. *pag.* 87.

LE LIEU de la Scéne eſt un boſquet. Julie vient de donner à ſon ami un baiſer *coſi ſaporito*, qu'elle en tombe dans une eſpèce de défaillance. On la voit dans un état de langueur ſe pancher, ſe laiſſer couler ſur les bras de ſa Couſine, & celle-ci la recevoir avec un empreſſement qui ne l'empêche pas de ſourire en regardant du coin de l'œil ſon ami. Le jeune homme a les deux bras étendus vers Julie; de l'un, il vient de l'embraſſer, & l'autre s'avance pour la ſoutenir : ſon chapeau eſt à terre. Un raviſſement, un tranſport très-vif de plaiſir &

d'allarmes doit régner dans ſon geſte & ſur ſon viſage. Julie doit ſe pâmer & non s'évanouir. Tout le tableau doit reſpirer une ivreſſe de volupté qu'une certaine modeſtie rende encore plus touchante.

INSCRIPTION *de la* 1re. *Planche.*

Le premier baiſer de l'amour.

H. Gravelot. invenit. J. Ouvrier. Sculp.

l'Heroïsme de la valeur.

DEUXIE'ME ESTAMPE.

Tom. I. *Lettre* LX. *pag.* 343.

LE LIEU de la Scéne eſt une chambre fort ſimple. Cinq perſonnages rempliſſent l'Eſtampe. Milord Edouard ſans épée, & appuyé ſur une canne, ſe met à genoux devant l'Ami, qui eſt aſſis à côté d'une table ſur laquelle ſont ſon épée & ſon chapeau, avec un livre plus près de lui. La poſture humble de l'Anglois ne doit rien avoir de honteux ni de timide ; au contraire, il regne ſur ſon viſage une fierté ſans arrogance, une hauteur de courage ; non pour braver celui devant lequel il s'humilie, mais à cauſe de l'honneur qu'il ſe rend à lui-

même de faire une belle action par un motif de juſtice & non de crainte. L'Ami, ſurpris, troublé de voir l'Anglois à ſes pieds, cherche à le relever avec beaucoup d'inquiétude & un air très-confus. Les trois Spectateurs, tous en épée, marquent l'étonnement & l'admiration, chacun par une attitude différente. L'eſprit de ce ſujet eſt que le perſonnage qui eſt à genoux imprime du reſpect aux autres, & qu'ils ſemblent tous à genoux devant lui.

INSCRIPTION *de la 2e. Planche.*

L'héroiſme de la valeur.

H. Gravelot inven. L. Lempereur. Sculp.

Ah! jeune homme, à ton bienfaiteur!

TROISIEME ESTAMPE.

Tome II. *Lettre* X. *pag.* 79.

LE LIEU eſt une chambre de cabaret, dont la porte ouverte, donne dans une autre chambre. Sur une table, auprès du feu, devant laquelle eſt aſſis Milord Edouard en robe de chambre, ſont deux bougies, quelques lettres ouvertes, & un pacquet encore fermé. Edouard tient de la main droite une lettre qu'il baiſſe de ſurpriſe, en voyant entrer le jeune homme. Celui-ci encore habillé, a le chapeau enfoncé ſur les yeux, tient ſon épée d'une main, & de l'autre, montre à l'Anglois d'un air emporté & menaçant la ſienne, qui eſt ſur un fauteuil à côté de lui. L'Anglois

fait de la main gauche un geſte de dédain froid & marqué. Il regarde en même tems l'étourdi d'un air de compaſſion propre à le faire rentrer en lui-même; & l'on doit remarquer en effet dans ſon attitude que ce regard commence à le décontenancer.

INSCRIPTION *de la 3e. Planche.*

Ah jeune Homme ! à ton Bienfaiteur !

H. Gravelot inven. A. de St. Aubin Sculp.

La honte et les remords vengent l'amour outragé.

QUATRIEME ESTAMPE.

Tome II. *Lettre* XXVI. *pag.* 294.

LA SCÉNE eſt dans la rue devant une maiſon de mauvaiſe apparence. Près de la porte ouverte, un laquais éclaire avec deux flambeaux de table. Un fiacre eſt à quelques pas de-là; le cocher tient la portiere ouverte, & un jeune homme s'avance pour y monter. Ce jeune homme eſt S^t^. Preux ſortant d'un lieu de débauche dans une attitude qui marque le remord, la triſteſſe, & l'abatement. Une des habitantes de cette maiſon l'a reconduit juſques dans la rue; & dans ſes adieux on voit la joye, l'impudence, & l'air d'une perſonne qui ſe félicite d'avoir triom-

phé de lui. Accablé de douleur & de honte il ne fait pas même attention à elle. Aux fenêtres ſont de jeunes Officiers avec deux ou trois compagnes de celle qui eſt en bas. Ils battent des mains & applaudiſſent d'un air railleur en voyant paſſer le jeune homme qui ne les regarde ni ne les écoute. Il doit régner une immodeſtie dans le maintien des femmes & un déſordre dans leur ajuſtement, qui ne laiſſe pas douter un moment de ce qu'elles ſont, & qui faſſe mieux ſortir la triſteſſe du principal perſonnage.

INSCRIPTION *de la 4e. Planche.*

La honte & les remords vengent l'amour outragé.

CIN-

H. Gravelot inv. N. Le Mire Sc. 1760.

L'inoculation de l'amour.

CINQUIEME ESTAMPE.

Tome III. *Lettre* XIV. *pag.* 76.

LA SCÉNE ſe paſſe de nuit, & repréſente la chambre de Julie, dans le déſordre où eſt ordinairement celle d'une perſonne malade. Julie eſt dans ſon lit avec la petite vérole ; elle a le tranſport. Ses rideaux fermés, étoient entre-ouverts pour le paſſage de ſon bras, qui eſt en dehors ; mais ſentant baiſer ſa main, de l'autre elle ouvre bruſquement le rideau, & reconnoiſſant ſon ami, elle paroît ſurpriſe, agitée, tranſportée de joye, & prête à s'élancer vers lui. L'amant, à genoux près du lit, tient la main de Julie, qu'il vient de ſaiſir, & la baiſe avec un emportement

de douleur & d'amour dans lequel on voit, non-seulement qu'il ne craint pas la communication du venin, mais qu'il la désire. A l'instant Claire, un bougeoir à la main, remarquant le mouvement de Julie, prend le jeune homme par le bras, & l'arrachant du lieu où il est, l'entraîne hors de la chambre. Une femme-de-chambre, un peu âgée, s'avance en même tems au chevet de Julie pour la retenir. Il faut qu'on remarque dans tous les personnages une action très-vive, & bien prise dans l'unité du moment.

INSCRIPTION *de la 5e. Planche.*

L'inoculation de l'amour.

H. Gravelot inv. Ahumet Sculp.

La force Paternelle

SIXIEME ESTAMPE.

Tome III. *Lettre* XVIII. *pag.* 117.

LA SCÉNE ſe paſſe dans la chambre du Baron d'Etange, père de Julie. Julie eſt aſſiſe, & près de ſa chaiſe eſt un fauteuil vuide : ſon père qui l'occupoit eſt à genoux devant elle, lui ſerrant les mains, verſant des larmes, & dans une attitude ſuppliante & pathétique. Le trouble, l'agitation, la douleur ſont dans les yeux de Julie. On voit, à un certain air de laſſitude, qu'elle a fait tous ſes efforts pour relever ſon père ou ſe dégager ; mais n'en pouvant venir à bout, elle laiſſe pancher ſa tête ſur le dos de ſa chaiſe, comme une perſonne prête à ſe

trouver mal ; tandis que ſes deux mains en avant portent encore ſur les bras de ſon père. Le Baron doit avoir une phyſionomie vénérable, une chevelure blanche, le port militaire, &, quoique ſuppliant, quelque choſe de noble & de fier dans le maintien.

INSCRIPTION *de la 6e. Planche.*

La force paternelle.

H. Gravelot inv. P. Choffard Sculp. 1761.

La confiance des belles ames.

SEPTIEME ESTAMPE.

Tome IV. *Lettre* VI. *pag.* 59.

LA SCÉNE se passe dans l'avenue d'une maison de campagne, quelques pas au-delà de la grille, devant laquelle on voit en dehors une chaise arrêtée, une malle derriere, & un Postillon. Comme l'ordonnance de cette estampe est très-simple, & demande pourtant une grande expression, il la faut expliquer.

L'AMI de Julie revient d'un voyage de long cours ; &, quoique le mari sache qu'avant son mariage cet ami a été amant favorisé, il prend une telle confiance dans la vertu

de tous deux, qu'il invite lui-même le jeune homme à venir dans ſa maiſon. Le moment de ſon arrivée eſt le ſujet de l'Eſtampe. Julie vient de l'embraſſer, & le prenant par la main le préſente à ſon mari, qui s'avance pour l'embraſſer à ſon tour. M. de Wolmar, naturellement froid & poſé, doit avoir l'air ouvert, preſque riant, un regard ſerein qui invite à la confiance.

LE jeune homme, en habit de voyage, s'approche avec un air de reſpect dans lequel on démêle, à la vérité, un peu de contrainte & de confuſion, mais non pas une gêne pénible ni un embarras ſuſpect. Pour Julie, on voit ſur ſon viſage & dans ſon maintien un carac-

tère d'innocence & de candeur qui montre en cet instant toute la pureté de son ame. Elle doit regarder son mari avec une assurance modeste où se peignent l'attendrissement & la reconnoissance que lui donne un si grand témoignage d'estime, & le sentiment qu'elle en est digne.

INSCRIPTION *de la* 7e. *Planche.*

La confiance des belles ames.

HUI-

H. Gravelot dd. Pr. Choffard Sculp. 1761.

Les monumens des anciennes amours.

HUITIEME ESTAMPE.

Tome IV. *Lettre* XVII. *pag.* 323.

LE PAYSAGE eſt ici ce qui demande le plus d'exactitude. Je ne puis mieux le repréſenter qu'en tranſcrivant le paſſage où il eſt décrit.

Nous y arrivâmes après une demie heure de marche, par quelques ſentiers ombragés & tortueux qui montoient inſenſiblement entre les rochers, & n'avoient rien de plus incommode que la longueur du chemin. Ce lieu ſolitaire formoit un réduit ſauvage & deſert, plein de ces ſortes de beautés qui ne touchent que les ames ſenſibles, & paroiſſent horribles aux autres.

Un torrent formé par la fonte des neiges, rouloit à cent pas de nous une eau bourbeuſe, & charrioit avec fracas du limon, du ſable & des pierres. Derriere nous, une chaîne de roches inacceſſibles ſéparoit l'eſplanade où nous étions de cette partie des Alpes qu'on nomme les Glacieres, *parce que d'énormes ſommets de glace qui s'accroiſſent inceſſamment, les couvrent depuis le commencement du monde. Des forêts de noirs ſapins nous ombrageoient triſtement à droite; un grand bois de chênes étoit à gauche au-delà du torrent; &, preſque à pic au-deſſous de nous, cette immenſe plaine d'eau que le lac forme au ſein des montagnes nous ſéparoit des riches côtes du pays de Vaud, dont le ſpectacle étoit couronné par la*

cime du majeſtueux Jura.

Au MILIEU *de ces grands & ſuperbes objets, le petit terrain où nous étions étaloit les charmes d'un ſéjour riant & champêtre. Quelques ruiſſeaux filtroient à travers les rochers, & rouloient ſur la verdure en filets de criſtal. Quelques arbres fruitiers ſauvages enracinés dans les hauteurs panchoient leurs têtes ſur les nôtres. La terre humide étoit couverte d'herbe & de fleurs. En comparant un ſi doux réduit aux objets qui l'environnoient, il ſembloit que ce lieu déſert dût être l'aſyle de deux amans échappés ſeuls au bouleverſement de la nature.*

IL FAUT ajouter à cette deſcription que deux quartiers de

rocher tombés du haut & pouvant ſervir de table & de ſiége doivent être preſque au bord de l'eſplanade ; que dans la perſpective des côtes du pays de Vaud qu'on voit dans l'éloignement, on diſtingue ſur le rivage des villes de diſtance en diſtance, & qu'il eſt néceſſaire au moins qu'on en apperçoive une vis-à-vis de l'eſplanade ci-deſſus décrite.

C'EST ſur cette eſplanade que ſont Julie & ſon Ami ; les deux ſeuls perſonnages de l'Eſtampe. L'Ami poſant une main ſur l'un des deux quartiers lui montre de l'autre main & d'un peu loin des caractères gravés ſur les rochers des environs. Il lui parle en même tems avec feu ; on lit dans les yeux de Julie l'at-

tendriſſement que lui cauſent ſes diſcours & les objets qu'il lui rappelle ; mais on y lit auſſi que la vertu préſide, & ne craint rien de ces dangereux ſouvenirs.

Il y a un intervalle de dix ans entre la premiere Eſtampe & celle-ci, & dans cet intervalle Julie eſt devenue femme & mère : mais il eſt dit qu'étant fille, elle laiſſoit dans ſon ajuſtement un peu de négligence qui la rendoit plus touchante ; & qu'étant femme elle ſe paroit avec plus de ſoin. C'eſt ainſi qu'elle doit être dans la Planche ſeptiéme ; mais dans celle-ci, elle eſt ſans parure, & en robe du matin.

INSCRIPTION *de la* 8e *Planche.*

Les monumens des anciennes amours.

H. Gravelot inv. J. J. Flipart Sculp.

La matinée à l'Angloise.

NEUVIÉME ESTAMPE.

Tome V. *Lettre* III. *page* 99.

UN ſalon : ſept figures. Au fond vers la gauche une table à thé couverte de trois taſſes, la théière, le pot à ſucre, &c. Autour de la table ſont, dans le fond & en face, M. de Wolmar, à ſa droite en tournant, l'Ami tenant la gazette ; en ſorte que l'un & l'autre voyent tout ce qui ſe paſſe dans la chambre.

A droite auſſi dans le fond ; Madame de Wolmar aſſiſe tenant de la broderie ; ſa femme-de-chambre aſſiſe à côté d'elle & faiſant de la dentelle ; ſon oreiller eſt appuyé ſur une chaiſe

plus petite. Cette femme-de-chambre, la même dont il eſt parlé ci-après, Planche onziéme, eſt plus jeune que celle de la Planche ſixiéme.

SUR le devant, à ſept ou huit pas des uns & des autres, eſt une autre petite table couverte d'un livre d'Eſtampes que parcourent deux petits garçons. L'aîné, tout occupé des figures, les montre au cadet ; mais celui-ci compte furtivement des onchets qu'il tient ſous la table cachés par un des côtés du livre. Une petite fille de huit ans, leur aînée, s'eſt levée de la chaiſe qui eſt devant la femme-de-chambre, & s'avance leſtement ſur la pointe des pieds vers les deux garçons. Elle parle d'un petit ton d'autorité,

en montrant de loin la figure du livre, & tenant un ouvrage à l'aiguille de l'autre main.

MADAME de Wolmar doit paroître avoir ſuſpendu ſon travail pour contempler le manége des enfans : les hommes ont de même ſuſpendu leur lecture pour contempler à la fois Madame de Wolmar & les trois enfans. La femme-de-chambre eſt à ſon ouvrage.

UN air fort occupé dans les enfans ; un air de contemplation rêveuſe & douce dans les trois ſpectateurs. La mère ſurtout doit paroître dans une extaſe délicieuſe.

INSCRIPTION *de la 9e Planche.*

La matinée à l'Angloiſe.

H. Gravelot · inven · I. Ouvrier · Sculp. 1761

Où veux-tu fuir ? le fantome eſt dans ton cœur.

DIXIÉME ESTAMPE.

Tome V. *Lettre* IX. *page* 256.

UNE chambre de cabaret. Le moment, vers la fin de la nuit. Le crépuſcule commence à montrer quelques objets ; mais l'obſcurité permet à peine qu'on les diſtingue.

L'AMI qu'un rêve pénible vient d'agiter, s'eſt jetté à bas de ſon lit, & a pris ſa robe-de-chambre à la hâte. Il erre avec un air d'effroi, cherchant à écarter de la main des objets fantaſtiques dont il paroît épouvanté. Il tâtonne pour trouver la porte. La noirceur de l'eſtampe, l'attitude expreſſive du perſonnage, ſon viſage effaré

doivent faire une effet lugubre & donner aux regardans une impréſſion de terreur.

INSCRIPTION *de la* 10e *Planche.*

Où veux-tu fuir ? Le Phantôme eſt dans ton cœur.

H. Gravelot inven.

N. Le Mire Sculp.

Claire! Claire! Les enfans chantent la nuit quand ils ont peur.

ONZIÉME ESTAMPE.

Tome VI. *Lettre* XI. *page* 19.

LA SCÉNE eſt dans un ſalon. Vers la cheminée, où il y a du feu, eſt une table de jeu à laquelle ſont, contre le mur, M. de Wolmar qu'on voit en face, & vis-à-vis, S^t. Preux, dont on voit le corps de profil, parce que ſa chaiſe eſt un peu dérangée ; mais dont on ne voit la tête que par derriere, parce qu'il la retourne vers M. de Wolmar.

PAR terre eſt un échiquier renverſé dont les piéces ſont éparſes. Claire, d'un air moitié ſuppliant, moitié railleur, préſente au jeune homme la

joue, pour y appliquer un ſoufflet ou un baiſer, à ſon choix, en punition du coup qu'elle vient de faire. Ce coup eſt indiqué par une raquette qu'elle tient pendante d'une main, tandis qu'elle avance l'autre main ſur le bras du jeune homme pour lui faire retourner la tête qu'il baiſſe & qu'il détourne d'un air boudeur. Pour que le coup ait pu ſe faire ſans grand fracas, il faut un de ces petits échiquiers de maroquin qui ſe ferment comme des livres, & le répréſenter à moitié ouvert contre un des pieds de la table.

SUR le devant eſt une autre perſonne qu'on reconnoît, au tablier, pour la femme-de-chambre; à côté d'elle eſt ſa raquette ſur une chaiſe. Elle

tient d'une main le volant élevé, & de l'autre elle fait ſemblant d'en raccommoder les plumes ; mais elle regarde à travers en ſouriant, la ſcène qui ſe paſſe vers la cheminée.

M. de Wolmar un bras paſſé ſur le dos de la chaiſe, comme pour contempler plus commodément, fait ſigne du doigt à la femme-de-chambre de ne pas troubler la ſcène par un éclat de rire.

INSCRIPTION *de la* 11e *Planche.*

Claire, Claire ! Les enfans chantent la nuit quand ils ont peur.

DOUZIEME

H Gravelot inven. N. Mire Sculp.

DOUZIÉME ESTAMPE.

Tome VI. *Lettre* XI. *page* 288.

UNE chambre à coucher dans laquelle on remarque de l'élégance, mais ſimple & ſans luxe ; des pots de fleurs ſur la cheminée. Les rideaux du lit ſont à moitié ouverts & rattachés. Julie, morte, y paroît habillée & même parée. Il y a du peuple dans la chambre, hommes & femmes, les plus proches du lit ſont à genoux, les autres debout, quelques-uns joignant les mains. Tous regardent le corps d'un air touché mais attentif ; comme cherchant encore quelque ſigne de vie.

CLAIRE eſt debout auprès du

lit, le visage élevé vers le Ciel, & les yeux en pleurs. Elle est dans l'attitude de quelqu'un qui parle avec véhémence. Elle tient des deux mains un riche voile en broderie, qu'elle vient de baiser, & dont elle va couvrir la face de son amie.

ON distingue au pied du lit M. de Wolmar debout dans l'attitude d'une homme triste & même inquiet, mais toujours grave & modéré.

DANS cette derniére Estampe la figure de Claire tenant le voile est importante & difficile à rendre. L'habillement françois ne laisse pas assez de décence à la négligence & au dérangement. Je me représente une robe à peigner très-simple, arrêtée avec une épingle sur la

poitrine, & pour éviter l'air meſquin, flotant & traînant un peu plus qu'une robe ordinaire. Un fichu tout uni noué ſur la gorge avec peu de ſoin ; une boucle ou touffe de cheveux échappée de la coeffure & pendante ſur l'épaule. Enfin, un déſordre dans toute la perſonne qui peigne la profonde affliction ſans malpropreté, & qui ſoit touchant, non riſible.

Dans tout autre tems, Claire n'eſt que jolie ; mais il faut que ſes larmes la rendent belle, & ſur-tout que la véhémence de la douleur ſoit relevée par une nobleſſe d'attitude qui ajoute au pathétique.

Cette Planche eſt ſans INSCRIPTION.

N. B. *La nouvelle Préface ou Entretien ſur* les Romans, *ſe vend ſéparément.*

APPROBATION.

J'AI vû par ordre de Monſeigneur le Chancelier les *Eſtampes pour la Julie*, ou *la nouvelle Heloïſe*, & lû *l'Explication de ces mêmes Eſtampes*: je crois qu'on peut en permettre l'impreſſion. A Paris, ce 10. Février 1761.

GIBERT.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, Salut. Notre Amé NICOLAS-BONAVENTURE DUCHESNE, Libraire à Paris, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre: *Préface de la Nouvelle Héloïſe*, ou *Entretien ſur les Romans*, *avec le Recueil d'Eſtampes*; s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſem-

blera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait ſous quelque prétexte que ce puiſſe être ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de Copie à l'impreſſion dudit Ouvrage ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chance-

lier de France, le ſieur DE LA MOIGNON; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur DE LA MOIGNON, le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons quela copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, ſur ce requis de faire pour l'éxécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Verſailles le troiſiéme jour du mois de Mars, l'an de grace, mil ſept cens ſoixante-un, & de notre règne, le quarante ſixieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XV de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 203, *fol.* 218, *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris, le* 7. *Mars* 1761.

Signé, G. SAUGRAIN, Syndic.

FAUTE A CORRIGER
dans la NOUVELLE PRÉFACE.

Page 26. *ligne* 5. n'ait plus rien à faire. *Liſez*, ait plus rien à faire.

RB49593

Library

of the

University of Toronto